

Projet d'aménagement des locaux vides de la Cité des Fauconnières (94200 Ivry-Sur-Seine)

Comité de Quartier Ivry-Port, Groupe de Travail « Cité des Fauconnières et ses abords »

Avant-propos

En tant que groupe de travail « Fauconnières et ses abords » issu du Comité de Quartier, nous nous sommes emparés de la question du réinvestissement des locaux vides de la placette. Avant de détailler le projet que nous avons élaboré, nous pensons qu'il est important d'avoir en tête l'historique des actions entreprises depuis plusieurs années, afin de ne pas repartir de zéro, et d'élaborer dès à présent, et en connaissance de causes, une stratégie réfléchie de reconquête de ces espaces laissés à l'abandon.

Construite en 1984, la Cité des Fauconnières de l'OPH d'Ivry-Sur-Seine a une place centrale dans le quartier d'Ivry-Port Nord. Adossée au Centre Commercial Quais d'Ivry, d'une capacité d'un peu moins de 200 logements, elle se dispose autour d'une placette agréable et d'un petit jardin avec des jeux pour enfants.

A sa construction, et durant plusieurs années, nombre des locaux d'activités situés en rez-de-chaussée, qui appartiennent à la société propriétaire du Centre Commercial, ont été occupés et ont donné à la placette dynamisme et animation : pizzeria, restaurant, bibliothèque, docteur, association d'aide au logement, concessionnaire de voitures. La placette était aussi un lieu de passage très fréquenté vers le Centre Commercial, puisqu'une entrée pour y accéder était située sur sa partie haute.

Malheureusement, au fil des décennies, les activités ont peu à peu disparu, et la placette s'est refermée sur elle-même en devenant un lieu vide de vie : la concession automobile a fermé il y a 20 ans, la pizzeria est vide depuis 10 ans, le restaurant et le docteur depuis 5 ans, le local de l'association d'aide au logement depuis 7 ans, et le Centre Commercial a fermé son entrée *via* la placette depuis 5 ans.

Laissés à l'abandon, ces espaces se sont considérablement délabrés au fil des années et la CNL des Fauconnières a dû intervenir à plusieurs reprises afin que leur propriétaire fasse le nécessaire pour ne pas mettre en danger les locataires et les passants. Les réponses apportées ont été plus qu'approximatives, avec notamment un emmuraillage de l'ancienne pizzeria en blanc, alors que la Cité est de couleur rosée !

La CNL des Fauconnières s'est également battue durant plusieurs années pour que le propriétaire du Centre Commercial lui prête à titre gracieux un des locaux vides. L'idée générale était d'en faire un lieu de permanence de l'association, mais aussi un espace culturel de prêt de livres, de films, d'aide aux devoirs, d'activités associatives. Peine perdue : après de longues tergiversations, la Direction a finalement refusé sous le prétexte de vouloir louer ces espaces. Pourtant, depuis toutes ces années, aucun panneau « À louer » n'est apparu...

Le projet que nous détaillons ci-après porte sur la totalité des locaux inutilisés, c'est à dire les 4 espaces représentés sur le plan en annexe. Nous savons que le propriétaire du Centre Commercial, multinationale spécialisée dans la location de baux commerciaux, va résister à prêter, encore plus à céder, par exemple pour 1€ symbolique, ces 4 locaux. Pourtant, il nous semble primordial de faire porter notre projet sur la totalité des rez-de-chaussée laissés à l'abandon, afin notamment de pouvoir mixer les types d'activités nouvellement réinstallées (associatives, de service public et entrepreneuriales), mais aussi la temporalité d'occupation de ces activités (par exemple, une activité associative n'a pas les mêmes créneaux horaires qu'une activité salariée).

D'autre part, nous pensons que ces locaux doivent devenir municipaux, ou à tout le moins dans un premier temps, dirigés par la Municipalité, directement ou par procuration. Nous assistons, démunis, aux attaques agressives d'une politique néolibérale qui applique des politiques d'austérité budgétaire laissant les municipalités exsangues et accentuant la fragilité des populations les plus faibles, dont font partie les locataires de la Cité des Fauconnières et de ses abords. Il nous semble que le retour à la gestion publique, au moins dans un premier temps, d'espaces laissés à l'abandon par une multinationale constitue un enjeu important de sauvegarde de la mixité sociale de notre quartier et de participation des populations à la vie locale.

Ce projet ne se veut en aucun cas exhaustif et nous sommes bien conscients que nombre d'idées n'ont pas été abordées. D'autre part, nous ne savons rien des partenariats que la Municipalité pourrait entretenir avec des dispositifs existants, de politique foncière ou de développement économique (par exemple la SEMAEST de la Ville de Paris qui intervient sur les locaux situés en rez-de-chaussée pour y implanter des porteurs de projets, Contrat Urbain de Cohésion Sociale ...etc.). Mais nous sommes certains que nous pourrions exploiter ensemble, citoyens et élus, toutes les pistes qui rendront à la placette des Fauconnières son aspect dynamique et son essence centrale dans le quartier.

Détail du projet d'aménagement des locaux vides de la Cité des Fauconnières

1. Salle multi activités associative à l'emplacement de l'ancienne pizzeria

Salle municipale gérée par le Comité de Quartier. Celui-ci établit le planning des occupations, gère la remise des clés. La Municipalité paye le chauffage et l'électricité. Les associations participent au nettoyage et s'occupent de l'entretien et de l'aménagement.

Activités pouvant être mises en place tout de suite par la CNL Fauconnières, l'association Rodolphe et Caribou, des habitants de la cité : permanence de défense du logement social ; salle de réunion ; théâtre ; danse ; musique ; lectures de livres et de pièces de théâtre pour enfants et adultes, avec une attention particulière portée aux personnes âgées ou avec des difficultés à lire ; improvisations sur des thèmes choisis par les habitants du quartier ; cours d'alphabétisation dans la journée puis soutien scolaire après l'école ; bibliothèque / ludothèque le samedi, expositions le dimanche ; atelier photos : reportages photo sur la ville d'Ivry, des monuments ou des paysages, atelier de montage, expositions ;

Activités à construire :

- atelier couture ;
- atelier cuisine ;
- salon de thé : il faudrait que ce lieu soit un peu une annexe de la salle d'activités où les gens se retrouvent avant, après pour discuter, apporter des idées pour faire vivre le quartier ; ce lieu ouvert à tous pourrait réserver quelques créneaux (jours, horaires) en plus petit comité aux adultes et aux enfants avec une activité couplée à un petit déjeuner, un goûter, un apéritif et pourquoi pas une soirée soupe en début de soirée ou fin (22 h.) ; aux beaux jours, proposer soirée salades ; choisir quelques moments exceptionnels dans l'année pour faire un barbecue.

2. Un service public décentralisé : une annexe de la Médiathèque à l'emplacement de l'ancien restaurant La Taverne

3. Un commerce de bouche à l'emplacement de l'ancienne association

4. Une entreprise à l'emplacement de l'ancien docteur

Annexe : Plan aérien de la cité des Fauconnières avec localisation des 4 locaux vides susmentionnés.

